



L'ECLAIRAGE DU MARDI

par



FFA – Fédération Française de l'Assurance

Mardi 6 septembre 2016

Créée en juillet 2016, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) réunit la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance (GEMA) au sein d'une seule organisation.

La Fédération Française de l'Assurance rassemble ainsi les entreprises d'assurances et de réassurance opérant en France, soit 280 sociétés représentant plus de 99% du marché.



Deux ans de rapprochement actif

Au début simple vœu, le rapprochement entre la FFSA et du GEMA a commencé à devenir concret en 2014 avec la création de trois commissions communes FFSA-GEMA au sein de l'AFA (Association Française de l'Assurance). Cette concrétisation s'est poursuivie avec le lancement du e-constat auto, de nouvelles commissions de travail et la création de la médiation unique de l'assurance.

Ce rapprochement a abouti le 10 décembre 2015 par l'accord politique sur la création de la FFA (Fédération française de l'assurance) en lieu et place de l'AFA, et le 1er juillet 2016 par la mise en œuvre effective de la FFA.



Principales missions de la FFA

- Préserver l'ensemble du champ économique et social en relation avec les activités assurantielles
- Représenter l'assurance auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, des institutions et des autorités administratives ou de place
- Offrir un lieu de concertation et d'analyse des questions financières, techniques ou juridiques
- Fournir les données statistiques essentielles de la profession
- Informer le public et les médias
- Promouvoir les actions de prévention
- Promouvoir la place de l'assurance dans le monde académique et la formation



La Fédération en chiffres

Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est composé du Président, Bernard Spitz, (élu par l'Assemblée générale pour trois ans) et de 23 membres représentant les 18 premiers groupes et sociétés par le montant de leur cotisation à la Fédération ainsi que 5 représentants des autres sociétés :

- **6 Sociétés Anonymes** : Axa France, Scor SE, Allianz France, Generali France, Aviva France, Swiss Life.
- **6 Bancassureurs** : CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances, BNP Paribas Cardif, ACM Assurances, Société Générale Assurances, Natixis Assurances.
- **6 Mutuelles** : Covea, Macif, Groupama SA, Maif, AG2R La Mondiale, SMABTP.
- **5 Autres** : Groupe MACSF, Groupe Prévoir, AREAS Dommages, Assurance Mutuelle des Motards, Swiss RE.

Les commissions de la FFA

La Fédération constitue un lieu de travail collectif, avec un regroupement de moyens, une mise en commun d'outils d'études et d'analyses et la création de commissions de travail. Ces commissions, regroupant des adhérents de la Fédération Française de l'Assurance, sont axées sur les problématiques-clés du secteur (par exemple : commission numérique, déontologie ou encore analyses des risques)

Rendez-vous mardi prochain pour un nouvel éclairage

